

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Pas de bug majeur, mais la CGT s'inquiète

Le prélèvement à la source sera-t-il jugé sur sa "com" autant que son efficacité? Aux niveaux local et national en tout cas, opposants et partisans soignent cette dernière à coups d'éléments de langage. Le 2 janvier dernier, le ministre des Finances publiques Gérard Darmanin se félicitait: "La fusée de l'impôt à la source est bien partie, et elle est partie bien droite". À l'aise dans son rôle de VRP de la réforme, répondant au téléphone du centre d'appels d'Amiens (60).

Hier après-midi, à deux pas de l'avenue du Prado à Marseille, les responsables de la Direction régionale des finances publiques (DRFip) se montraient résolument optimistes, eux aussi, quant à l'application de ce nouveau mode de collecte de l'impôt sur le revenu, désor-

mais directement prélevé sur les salaires et traitements des contribuables. "Il n'y a pas eu de débordement des sites par rapport aux périodes d'affluence habituelles", a déclaré Francis Bonnet, directeur de la DRFip, précisant avoir provisoirement mobilisé quatre agents des services de la division régionale pour renforcer le centre d'appel national dédié au prélèvement à la source, au lieu des 20 initialement envisagés. Pas de débordement... mais une affluence 40 à 50% supérieure que le même jour l'année dernière dans certains centres provençaux, les contribuables désireux de modifier leur taux de référence avec un conseiller (il est également possible de le faire en ligne) ayant systématiquement été renvoyés à début janvier ces derniers mois. Et 150 000 appels sur

la plate-forme d'aide pour le seul 2 janvier dont 70 000 seulement ont abouti.

L'optimisme n'était en revanche pas partagé hier par la section régionale de la CGT des finances 13, qui, elle aussi, a tenu à s'exprimer. "Nous y sommes frontalement opposés, nous aurions préféré une mensualisation obligatoire", a martelé Philippe Laget, son secrétaire général. "De tous petits revenus feront l'avance à l'État et qui seront remboursés un an et demi après si les taux ne sont pas bien ajustés, c'est obscène", s'est insurgé Frédéric Larrivée, secrétaire général CGT également, appelant l'État "à tout arrêter". La fusée a décollé, c'est un fait. Mais il lui reste un *crash test* à passer: la fin du mois de janvier, et le premier prélèvement sur salaires. **M.DG.**

TENTATIVES DE HAMEÇONNAGE

La mise en place du prélèvement à la source a généré des tentatives de hameçonnage par mail. Dotés de l'en-tête officiel de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) ou du ministère des Finances, ces courriers frauduleux prétendent que le destinataire a droit au remboursement d'un crédit d'impôt et au calcul de ce dernier, puis l'invitent à cliquer sur un lien ou ouvrir une pièce jointe. La DRFip rappelle que l'administration fiscale ne demande jamais par courriel d'informations personnelles.